

LA TOPONYMIE DANS LA TRADUCTION

Le problème de la restitution des toponymes dans la traduction ne cesse de s'intensifier. Les toponymes, c'est-à-dire les noms propres désignant des lieux, au même titre que les monuments, les œuvres d'art ou les langues appartiennent à la mémoire collective et constituent des éléments patrimoniaux. On en distingue quelques grandes classes comme les noms de lieux habités (oïkonoms), les noms liés au relief (oronoms), les noms relatifs aux cours d'eau et étendues d'eau (hydronoms), les noms désignant les voies de communication (odonymes).

De tous temps, le nom des lieux a suscité des controverses. Il est en effet évident que la toponymie a une dimension éminemment politique, le nom du lieu est de lui-même un enjeu en ce que son choix met en présence des acteurs, des projets, des conceptions et des représentations différentes potentiellement conflictuelles. L'alternance des régimes politiques et des dominations influe bien souvent sur les toponymes, qu'un gouvernement peut refonder à son image. De nombreux exemples peuvent être évoqués en Ukraine de nos jours où on assiste à une décommunisation des toponymes (Krasnoarmiisk→Pokrovsk, Artemivsk→Bakhmut, Stakhanov→Kadiivka, Dymytrov→Myrnohrad, Tsiurupynsk→Oleshky, etc.) et une dérussification des oïkonoms (Lvov→Lviv, Khrakov→Kharkiv, Rovno→Rivne, Krivoi Rog→Kryvyi Rih, Nikolaev→Mykolaiv, etc.). Lors de changement de régime ou de politique sont traditionnellement modifiés les odonymes (nom de rues, ruelles, places, boulevards, avenues, allées, passages, impasses, routes, chemins, quais).

D'autre part, la mondialisation qui résonne en écho de nos jours, entraîne une généralisation des indications toponymiques plurilingues, notamment dans les aéroports et sur les grandes voies de communication. En 1959 l'ONU a mis en place le *Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques* (GENUNG) qui a établi comme première mission la nécessité, pour chaque État, de se doter d'une autorité toponymique nationale. Les conférences des Nations unies pour la normalisation des noms géographiques examinent les problèmes posés par l'utilisation des noms géographiques dans les communications aussi bien nationales qu'internationales et proposent des solutions en vue de la normalisation de leur transcription sur les documents cartographiques. Jusqu'à présent, 42 pays ont élaboré des directives toponymiques y compris l'Ukraine (2011).

Voilà pourquoi lors de la restitution des toponymes au cours de la traduction on doit se baser sur l'usage standardisé régulier en s'appuyant à une base de données des noms des grandes entités, mise en ligne en juin 2010 désignant des lieux habités et des entités naturelles et administratives.

Ainsi, la traduction, en tant qu'activité socioculturelle, est conditionnée par des contraintes de divers types, à des degrés divers. Ces contraintes se situent au-delà du texte de départ, au-delà des différences systémiques des langues et des textes concernés par la traduction et au-delà même des possibilités et des limitations du traducteur en tant que médiateur nécessaire.